BÉATRICE ROCHER-MEUNIER

L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC FINANCIER

LES ESSENTIELS DE LA FINANCE

DFCG

EYROLLES
Éditions d'Organisation

L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC FINANCIER

Permettant d'acquérir des bases solides en analyse financière, cet ouvrage donne les clés pour décrypter rapidement les forces et les faiblesses d'une entreprise.

Il présente ainsi une analyse très claire de toutes les étapes du diagnostic financier : bilans (comptable, financier et fonctionnel), fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie, comptes de résultat, soldes intermédiaires de gestion, ratios, tableau de financement.

L'auteur s'appuie sur de nombreux schémas, exemples concrets, questions-réponses et tableaux de synthèse pour donner des explications simples et progressives.

L'essentiel du diagnostic financier s'adresse :
– aux étudiants en université, école de commerce ou expertise comptable ;
– aux professionnels souhaitant s'initier au diagnostic d'entreprise.

Au sommaire

- Le bilan comptable
- Le bilan vu par un gestionnaire, appelé bilan fonctionnel
- Le bilan financier vu par un banquier, appelé bilan financier
- Le compte de résultat
- L'analyse du compte de résultat
- Approfondir l'analyse : les ratios
- Le tableau de financement

+ 9 études de cas commentées

Béatrice Rocher-Meunier *est responsable des Mastères Spécialisés à l'École Centrale Paris. Elle enseigne, en parallèle, la finance d'entreprise, le contrôle de gestion et l'entrepreneuriat à la fois en formation initiale et formation continue dans des écoles d'ingénieurs comme l'École Centrale Paris, des universités de gestion (Paris- Dauphine, Paris-XII, etc.), des organismes de recherche tels que le CEA, etc.*

LES ESSENTIELS DE LA FINANCE

www.editions-organisation.com
Groupe Eyrolles | Diffusion Geodif

L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC FINANCIER

Éditions d'Organisation
Groupe Eyrolles
61, Bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05

www.editions-organisation.com
www.editions-eyrolles.com

Dans la même collection

L'essentiel de la fiscalité d'entreprise, Éric Spiridion, 2011
L'essentiel de la comptabilité analytique, Didier Leclère, 5e éd., 2011

La collection « DFCG » est dirigée par François-Xavier Simon.

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 1995, 2000, 2003, 2006, 2012
ISBN : 978-2-212-54985-0

BÉATRICE ROCHER-MEUNIER

L'ESSENTIEL DU DIAGNOSTIC FINANCIER

Cinquième édition

LES ESSENTIELS DE LA FINANCE

DFCG

EYROLLES
Éditions d'Organisation

Sommaire

Introduction 9

Chapitre 1 Le bilan comptable 11

1. L'actif du bilan 11
   1.1. L'actif immobilisé 11
   1.2. L'actif circulant 14
   1.3. Les comptes de régularisation actif 18
2. Le passif du bilan 19
   2.1. Les capitaux propres 19
   2.2. Les provisions pour risques et charges 23
   2.3. Les dettes 23
   2.4. Les comptes de régularisation passif 28
3. Bilan récapitulatif 29

Chapitre 2 Le bilan vu par un gestionnaire, appelé « bilan fonctionnel » 31

1. Les objectifs du bilan fonctionnel 31
2. Que contient un bilan fonctionnel ? 32
   2.1. L'actif du bilan fonctionnel 32
   2.2. Le passif du bilan fonctionnel 37
   2.3. Complément du bilan fonctionnel 41
3. Visualisation du bilan fonctionnel 44
   ➜ Étude de cas 45
4. Comprendre le bilan fonctionnel 50
   4.1. Le fonds de roulement (FR) 50
   4.2. Pour simplifier 51
   4.3. Le besoin en fonds de roulement (BFR) 53
   4.4. La trésorerie 59
   4.5. L'analyse des différents équilibres financiers du bilan fonctionnel 61
   4.6. Résumé des différents équilibres financiers 80

Chapitre 3 Le bilan vu par un banquier, appelé bilan financier 83

1. L'actif du bilan financier 84
   1.1. Principe de classement 84
   1.2. L'actif à plus d'un an 85
   1.3. L'actif à moins d'un an 88

2. Le passif du bilan financier 90
2.1. Les capitaux permanents 91
2.2. Les dettes à moins d'un an 93
3. Visualisation du bilan financier 95
➜ Étude de cas 96

Chapitre 4 Le compte de résultat 103
4. Les charges 104
4.1. Les charges d'exploitation 104
4.2. La quote-part de résultat sur opérations faites en commun 108
4.3. Les charges financières 108
4.4. Les charges exceptionnelles 110
4.5. La participation des salariés aux fruits de l'expansion 111
4.6. L'impôt sur les sociétés 112
5. Les produits 112
5.1. Les produits d'exploitation 112
5.2. La quote-part de résultat sur opérations faites en commun 116
5.3. Les produits financiers 116
5.4. Les produits exceptionnels 119
6. Visualisation du compte de résultat 121

Chapitre 5 L'analyse du compte de résultat 125
1. Les soldes intermédiaires de gestion (les SIG) 125
1.1. Solde n° 1 : la marge commerciale 126
1.2. Solde n° 2 : la production de l'exercice 127
1.3. Solde n° 3 : la valeur ajoutée 128
1.4. Solde n° 4 : l'excédent brut d'exploitation 131
1.5. Solde n° 5 : le résultat d'exploitation 133
1.6. Solde n° 6 : le résultat courant avant impôts 134
1.7. Solde n° 7 : le résultat exceptionnel 136
1.8. Solde n° 8 : le résultat net de l'exercice 137
2. Visualisation des soldes intermédiaires de gestion 138
➜ Étude de cas 140
3. La capacité d'autofinancement (CAF) 142
3.1. La méthode additive 142
3.2. La méthode soustractive 143
➜ Étude de cas 145
4. Les soldes intermédiaires de gestion retraités 147
4.1. Premier retraitement : le personnel intérimaire 147
4.2. Deuxième retraitement : le crédit-bail 147
➜ Étude de cas 148
5. La capacité d'autofinancement retraitée et application 150
5.1. Méthode soustractive 150
5.2. Méthode additive 151

Chapitre 6 Approfondir l'analyse : les ratios 153
1. Qu'est-ce qu'un ratio ? 154
2. À chaque question, son ratio 155
2.1. L'entreprise est-elle saine financièrement parlant ? 155
2.2. L'entreprise est-elle rentable ? 172
2.3. Troisième pôle d'étude : les moyens mis en œuvre 180
3. Récapitulatif 184
3.1. L'entreprise est-elle saine financièrement ? 184
3.2. L'entreprise est-elle rentable ? 188
➜ Étude de cas 191

Chapitre 7 Le tableau de financement 197
1. Tableau I : le tableau des emplois et des ressources 197
1.1. Les ressources du tableau I 198
➜ Étude de cas 206
1.2. Les emplois du tableau I 214
➜ Deux cas pratiques 220
2. Le tableau des emplois et des ressources, tableau II 225
2.1. Visualisation du tableau II des emplois et des ressources 225
➜ Étude de cas 227

Introduction

L'instabilité économique de ces dernières années a instauré un climat de méfiance au sein des entreprises du fait du nombre croissant de faillites. L'analyse de la santé d'une entreprise (diagnostic financier) devient systématique dès lors que se créent des relations avec un tiers (fournisseurs, banquiers, salariés...).

En tant que responsable de cours de gestion à l'université, en écoles de commerce et en écoles d'ingénieurs, j'ai pu analyser les différents blocages des étudiants face à la gestion financière et, de fait, j'ai souhaité rédiger un manuel simple et pédagogique de référence afin de faire tomber ces *a priori* négatifs.

En suivant une méthodologie claire et précise, toutes les étapes de l'analyse financière sont développées :

- les bilans comptable, fonctionnel et financier ;
- le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie et toutes leurs interprétations ;
- le compte de résultat, ses soldes intermédiaires de gestion et ses commentaires ;
- les ratios et leurs secrets ;
- le tableau de financement.

L'analyse technique exhaustive de ces sujets est systématiquement complétée d'exemples et d'explications très progressives.

Cet ouvrage s'adresse à :

- des étudiants débutants désirant acquérir les bases ;
- des étudiants plus confirmés cherchant à élaborer une méthodologie rigoureuse de diagnostic financier (détection de tous les maux éventuels d'une entreprise, exhaustivité des solutions à apporter...) ;
- des professionnels soucieux d'appréhender rapidement l'état de santé d'une entreprise tierce.

Chapitre 1

Le bilan comptable

l'ESSENTIEL

Le bilan comptable est le reflet du patrimoine de l'entreprise. Nous allons donc aborder le contenu détaillé du patrimoine (actif – dette), ainsi que l'origine de ce patrimoine (capitaux propres).

Grâce au bilan comptable, il est possible de connaître le détail de ce que possède l'entreprise : c'est ce que l'on appelle l'actif du bilan. Une entreprise contracte des dettes envers des tiers dont le détail s'inscrit au passif.

1. L'actif du bilan

1.1. L'actif immobilisé

Les immobilisations sont des biens achetés par l'entreprise, destinés à rester dans la société plusieurs années, comme une photocopieuse, un ordinateur, etc.

Le plan comptable général distingue trois catégories d'immobilisations :

- les immobilisations incorporelles ;
- les immobilisations corporelles ;
- les immobilisations financières.

1.1.1. Les immobilisations incorporelles

On entend par « incorporelles », les immobilisations non matérialisables, c'est-à-dire non palpables.

Parmi les immobilisations incorporelles, il faut citer les principales :

- les frais d'établissement (dépenses lors de la création de la société ou lors d'une augmentation de capital, telles que les frais de publication au greffe du tribunal) ;
- les frais de recherche et développement (dépenses destinées à innover dans le processus de fabrication, dans le produit commercialisé...) ;
- le fonds commercial (évaluation du fonds intégrant plusieurs paramètres tels que la clientèle, l'image de marque, l'enseigne, la notoriété...) ;
- les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires (dépenses du service recherche et développement ayant mené des recherches fructueuses ou acquisition d'un droit d'utilisation) ;
- les avances et acomptes sur immobilisations incorporelles.

1.1.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens concrets et palpables tels que :

- les terrains ;
- les constructions (locaux achetés ou construits par l'entreprise) ;
- les installations techniques, matériels et outillages industriels (machines destinées à transformer la matière première ou à fabriquer les produits finis) ;
- les autres immobilisations corporelles :
  - le matériel de transport (voitures, camions...) ;
  - le matériel de bureau et informatique (photocopieuses...) ;
  - le mobilier de bureau (tables, chaises...), etc.
- les immobilisations en cours (immobilisations fabriquées par l'entreprise pour elle-même) ;
- les avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles.

1.1.3. Les immobilisations financières

Il s'agit de distinguer cinq postes d'immobilisations financières :

- les titres de participation (actions ou parts de sociétés souscrites par l'entreprise dans le but de prendre tout ou partie du contrôle d'une autre société) ;
- les créances rattachées à des participations (prêts accordés aux sociétés filiales) ;
- les titres immobilisés (actions ou parts de société souscrites par l'entreprise dans le but de faire un bon placement à long terme) ;
- les prêts (argent prêté à des salariés...) ;
- les avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations financières.

1.1.4. Les amortissements

Les amortissements représentent la dépréciation des immobilisations due principalement à l'usure, donc au vieillissement des biens.

Les amortissements viennent donc en déduction des immobilisations.

La présentation retenue est la suivante :

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements	VNC[1]	
Immobilisations corporelles				
Constructions	350 000	150 000	200 000	

1. VNC : valeur nette comptable

La première colonne (valeurs brutes) enregistre obligatoirement la valeur d'achat hors taxes des biens.

La colonne des amortissements cumule *tous* les amortissements du jour de l'achat des biens jusqu'au jour de la clôture de l'exercice (année).

La troisième colonne (VNC) permet de visualiser rapidement la valeur vénale du poste étudié.

VNC = valeurs brutes – amortissements

1.1.5. Les provisions pour dépréciation d'immobilisations

Les provisions constituent des dépréciations qui, à l'opposé des amortissements, sont réversibles.

Puisqu'il s'agit de dépréciations, les provisions sont comptabilisées comme les amortissements, c'est-à-dire à l'actif, dans une colonne soustractive.

Par EXEMPLE

Au cours de l'année N, l'entreprise acquiert 1 000 titres immobilisés pour un prix unitaire de 120 €.

Au 31 décembre N, les titres immobilisés sont évalués à 115 € l'unité.

Nous constatons, au 31 décembre N, que les titres se sont dépréciés de 5 € par unité, soit une provision globale de 5 000 € (5 € × 1 000 actions).

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	VNC	
Immobilisations corporelles				
Constructions	120 000	5 000	115 000	

●●●

...

Au 31 décembre N + 1, les titres immobilisés sont évalués à 118 € l'unité.

Nous évaluons à 2 € la dépréciation unitaire des titres par rapport à la valeur d'achat.

Nous constatons effectivement, que depuis le 31 décembre N, les actions se sont appréciées, ce qui prouve que la provision n'est pas une dépréciation irréversible, puisqu'elle est passée de 5 000 à 2 000 €.

Extrait du bilan au 31 décembre N + 1

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	VNC	
Immobilisations corporelles				
Constructions	120 000	2 000	118 000	

1.2. L'ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant s'oppose à l'actif immobilisé dans la mesure où la notion de longévité sous-entendue dans les immobilisations laisse la place au court terme (actif circulant).

1.2.1. Les stocks

Il existe cinq grandes catégories de stocks :

- des marchandises ;
- des matières premières ;
- des produits finis ;
- des produits en cours ;
- des produits intermédiaires.

Définissons chacun de ces termes.

Les marchandises : ce sont des biens que l'entreprise achète dans le but de les revendre en l'état.

❱ La boîte de petits pois comme le lave-linge que l'on trouve au supermarché sont des marchandises.

Les matières premières : ce sont des biens qui constituent un élément de base à la fabrication d'un produit fini.

❱ Le bois constitue la matière première des tables produites par un fabricant de meubles.

Les produits finis : il s'agit de biens fabriqués par l'entreprise, ayant atteint leur dernier stade de fabrication et destinés à être vendus.

Les produits en cours : l'expression désigne des produits en cours de fabrication, au sein d'un même atelier (produits sur la chaîne de fabrication).

❱ Dans l'atelier vernissage de notre fabricant de tables, les plateaux qui attendent leur seconde couche de vernis sont des produits en cours.

Les produits intermédiaires ou produits semi-finis : ce sont des produits en attente, entre deux ateliers de fabrication.

❱ Chez notre fabricant de tables, la table qui sort du vernissage et qui est stockée avant de passer dans l'atelier d'assemblage est un produit intermédiaire.

À SAVOIR

Il s'agit de constituer une provision pour dépréciation des stocks si le prix de vente probable s'avère inférieur au coût de production de l'entreprise (pour les produits finis) ou si les cours des matières premières se sont écroulés...

1.2.2. Les avances et acomptes versés sur commandes

Il s'agit de versements effectués à un fournisseur lors de la commande de biens ou services ou lors de la justification de l'exécution partielle du contrat. Le fournisseur a reçu de l'argent, alors qu'il n'a fourni aucune contrepartie : il s'agit donc d'une créance sur le fournisseur.

1.2.3. Les clients et les comptes rattachés

1.2.3.1. Le compte clients

Lors de la vente de produits finis ou de marchandises, l'entreprise accorde des délais de paiement à ses clients. Certes, l'argent n'est pas encore rentré dans la société, mais il lui appartient dans la mesure où le bien ou le service a été livré au client.

Le compte clients est enregistré pour le montant global de la facture, c'est-à-dire pour une somme toutes taxes comprises (TTC).

1.2.3.2. Les comptes rattachés (aux clients)

Les effets à recevoir : il s'agit d'effets de commerce, c'est-à-dire de traites (lettres de change) ou de billets à ordre.

L'effet de commerce permet de matérialiser une créance à une date (appelée « échéance ») fixée entre le client et l'entreprise.

Les effets présentent un avantage certain pour le créancier. En effet, si l'entreprise a besoin de l'argent avant l'échéance indiquée sur la traite ou le billet à ordre, elle peut l'escompter. L'escompte permet de porter l'effet à la banque avant l'échéance et d'en obtenir le paiement. La banque se charge donc d'avancer la trésorerie entre la date de l'escompte et la date de l'échéance et se rémunère, bien sûr, sur le montant prêté.

Les clients douteux : il arrive, malheureusement, que certains clients montrent certaines difficultés à régler leurs dettes. Il faut alors rester très vigilants quant au suivi de ces clients afin d'obtenir le plus rapidement possible (et avant qu'ils ne déposent le bilan) le règlement.

1.2.3.3. Les provisions pour dépréciation des comptes clients

Par principe de prudence, le plan comptable général crée des provisions pour dépréciation des comptes clients dès l'instant où il existe un risque de non-paiement d'un client.

Par EXEMPLE

Un client X présente des difficultés de paiement : il doit depuis plusieurs mois 12 000 € (TTC). L'entreprise évalue à 40 % le risque de non-paiement dudit client.

Attention

La provision est toujours calculée sur le montant hors taxes de la créance dans la mesure où la TVA ne constitue pas un risque de perte pour l'entreprise. En effet, en cas de non-paiement d'un client, l'État rembourse le trop-versé par l'entreprise.

Nous retiendrons, pour simplifier, un taux de TVA de 20 %.

Provision : $\underbrace{(12\,000 / 1{,}2)}_{\text{HT}} \times 0{,}4 = 4\,000$

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	VNC	
Actif circulant				
Client douteux	12 000	4 000	8 000	

1.2.4. Les autres créances

Dans ce poste, on trouve une multitude de postes tels que les avances et acomptes versés au personnel, les créances sur cessions d'immobilisations les crédits de TVA, etc.

Détaillons le poste de TVA qui représente un poste important dans l'entreprise.

La TVA déductible est constituée de la TVA sur les achats. La TVA collectée est constituée de la TVA sur les ventes.

La TVA à payer est constituée de la différence entre la TVA collectée et la TVA déductible.

Si la TVA déductible excède la TVA collectée, on ne peut parler de TVA à payer, il s'agit alors de crédit de TVA.

La TVA déductible et les crédits de TVA constituent des créances pour l'entreprise, d'où leur classification à l'actif du bilan.

A contrario, la TVA collectée et la TVA à payer représentent des dettes pour l'entreprise, qui apparaîtront au passif du bilan.

1.2.5. Le capital social appelé non versé

Nous détaillerons ce poste un peu plus tard lorsque nous aborderons le compte principal relatif au capital (voir paragraphe 2.1.1 du chapitre 1).

1.2.6. Les valeurs mobilières de placement (VMP)

Les VMP sont des actions ou des parts de sociétés souscrites par l'entreprise dans le but de spéculer.

1.2.6.1. Les provisions pour dépréciation des VMP

Tout comme les titres immobilisés ou les titres de participation, les VMP suivent, par exemple, l'évolution des marchés boursiers et la santé financière des sociétés pour lesquelles l'entreprise détient des titres. De ce fait, en cas de dépréciation de la valeur des titres par rapport au cours d'achat, il est obligatoire de constituer une provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement (principe de prudence).

Par EXEMPLE

Les VMP achetées 3 000 € sont évaluées au 31 décembre N à 2 800 €.

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	VNC	
Actif circulant VMP	3 000	200	2 800	

Les VMP, au 31 décembre N + 1, sont évaluées à 3 100 €.
Par principe de prudence, on ne comptabilise jamais les plus-values latentes.

Extrait du bilan au 31 décembre N + 1

ACTIF				PASSIF
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	VNC	
Actif circulant VMP	3 000	–	3 000	

1.2.7. Les disponibilités

Il s'agit de l'argent disponible immédiatement, soit :

- l'argent « liquide » (les espèces) que l'on classe dans le compte « caisse » ;
- l'argent déposé sur un compte : il s'agit du compte « banque » ou « CCP ».

1.3. Les comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actif ne font pas partie, à proprement parler, du patrimoine de l'entreprise. Cependant, ces postes représentent des simples jeux d'écritures destinés à faire respecter certaines règles fondamentales prônées par le plan comptable général.

1.3.1. Les charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance constituent des charges imputables à l'exercice suivant, qui ont pourtant été comptabilisées sur l'année clôturée.

Par EXEMPLE

L'exemple le plus classique est celui de l'assurance. En effet, les primes d'assurance sont payées d'avance et peuvent concerner l'année suivante.

Si l'assurance annuelle de 12 000 € est payée le 30 septembre N, elle couvre la période qui court du 1er octobre N au 30 septembre N + 1. Par conséquent, 9 000 € d'assurance concernent l'année suivante : 12 000 × (9 mois/12).

Ces 9 000 € s'inscrivent dans le poste de charges constatées d'avance.

1.3.2. Les charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices représentent des charges qui vont s'échelonner sur plusieurs années.

❱ Une liste précise est fournie par le plan comptable général, comme les grosses réparations, les frais d'émission d'emprunt obligataire…

Normalement, comme leur nom l'indique, les charges à répartir sur plusieurs exercices constituent des charges qui devraient s'inscrire dans le compte de résultat. Or, du fait de cet échelonnement dans le temps, il s'agit de les imputer au bilan.

1.3.3. Les primes de remboursement des obligations

(Voir paragraphe 2.3.1.1, chapitre 1)

1.3.4. Les écarts de conversion actif

À la clôture de l'exercice, toutes les dettes et créances de l'entreprise ne sont pas réglées. Parmi celles-ci peuvent se trouver des transactions avec l'étranger, en devises. Or, il n'y a rien de plus variable que les cours de change des monnaies. C'est la raison pour laquelle le plan comptable général a créé le compte d'écart de conversion (actif ou passif), pour permettre d'enregistrer l'impact des éventuels gains ou pertes de change entre la date d'enregistrement de la charge ou du produit (à crédit) et la date de l'inventaire, c'est-à-dire à la fin de l'année comptable.

2. Le passif du bilan

2.1. Les capitaux propres

Les capitaux propres représentent le patrimoine de l'entreprise en condensé.

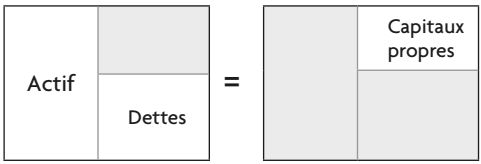

Les capitaux propres se décomposent en plusieurs postes.

2.1.1. Le capital social

Le capital social représente l'ensemble des apports des actionnaires ou associés. Ces apports se font soit en nature (apport de biens), soit en numéraire (apport d'argent).

Ce capital existe dès la création de la société et peut évoluer tout au long de la vie sociale (les augmentations de capital sont fréquentes pour accroître, entre autres, la crédibilité vis-à-vis des tiers).

En contrepartie de ces apports, la société nouvellement créée délivre des actions (pour les SA) ou des parts (pour les SARL) équivalentes à la valeur apportée.

Lors de la création d'une entreprise, la libération totale du capital n'est pas obligatoire, car l'entreprise peut n'appeler qu'une partie du capital.

Les apports en numéraire doivent être libérés au minimum de 20 % de leur valeur au moment de la souscription. Le solde est appelé en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de cinq ans.

Par EXEMPLE

Une entreprise au capital de 40 000 € se crée le 15 novembre N. La valeur nominale de l'action s'élève à 100 €.

Mais en début d'activité, la société n'a réellement besoin que de 30 000 €. Le plan d'utilisation des capitaux qu'elle établira alors est le suivant :

– besoin en capital en N : 30 000 €
– besoin en capital en N + 1 : 10 000 €
40 000 €

Comptabilisation

Le poste de capital social enregistre le montant total des apports. En effet, qu'il soit appelé ou non appelé, le capital prouve l'intention des actionnaires ou associés de s'engager complètement dans l'entreprise. Le capital, appelé ou non, appartient à la société et constitue une garantie.

Il faut, malgré tout, comptabiliser la partie non appelée par les actionnaires ou associés. Il s'agit d'une créance enregistrée à l'actif du bilan dans le poste de capital souscrit non appelé.

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF	
	Valeurs brutes	Amort^{ts}	VNC	**Capitaux propres**	
Capital souscrit non appelé	10 000	/	10 000	Capital social	40 000
Actif immobilisé					
Actif circulant					
Comptes de régularisation actif					

Remarque

À partir du moment où le capital a été appelé, les actionnaires ou associés disposent d'un délai pour verser les apports en numéraire. Il se peut donc qu'à la date de clôture d'un exercice tous les apporteurs de capitaux n'aient pas versé en totalité leurs apports. Dans ce cas, il faut comptabiliser cette somme en actif circulant dans le poste de capital souscrit appelé non versé.

Reprenons l'exemple précédent.

– besoin en capital en N : 30 000 €
– besoin en capital en N + 1 : 10 000 €
40 000 €

Sur les 30 000 € appelés au cours de l'année N, il reste à percevoir au 31 décembre N de la part des actionnaires 5 000 €.

Comptabilisation

Extrait du bilan au 31 décembre N

ACTIF				PASSIF	
	Valeurs brutes	Amort^ts	VNC	**Capitaux propres**	
Capital souscrit non appelé	10 000	/	10 000	Capital social	40 000
Actif immobilisé					
Actif circulant					
Capital souscrit non versé	5 000	/	5 000		
Comptes de régularisation actif					

2.1.2. La prime d'émission

Lors d'une augmentation de capital, les anciens actionnaires ou associés ne désirent pas nécessairement faire de nouveaux apports à la société.

De ce fait, le capital s'ouvre à de nouveaux actionnaires ou associés.

Compte tenu de la santé financière de ladite société, il est d'usage de faire payer un droit d'entrée aux nouveaux arrivants, que l'on appelle prime d'émission.

2.1.3. Les réserves

Les réserves sont des bénéfices que l'entreprise a conservés dans le but de s'autofinancer.

En effet, le capital social et les emprunts ne suffisent pas à financer la croissance de l'entreprise. Les bénéfices de l'entreprise doivent concourir au financement de sa croissance. Lorsqu'elle dégage des bénéfices, l'entreprise se trouve devant l'alternative suivante :

- soit elle distribue ses bénéfices aux associés ou actionnaires. On parle alors de dividendes ;
- soit elle les conserve pour son propre usage, pour financer sa croissance (investissement). Il s'agit dans ce cas de mises en réserves.
  C'est l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (AGO) qui décide de l'affectation du résultat de l'entreprise. Cette AGO doit se réunir dans les six mois de la clôture de l'exercice.

À SAVOIR

Dans le bilan, les réserves représentent le cumul de tous les bénéfices non distribués depuis la création de l'entreprise, c'est-à-dire l'ensemble des sacrifices réalisés par les associés ou actionnaires.

•••
Lorsque l'on voit au bilan que la somme inscrite en réserves est de 1 300 000 €, cela ne signifie pas que l'entreprise dispose de 1 300 000 € en trésorerie, mais que l'entreprise a concouru, depuis sa création, à un autofinancement de 1 300 000 €. Ces 1 300 000 € sont en fait répartis dans tout le bilan.

2.1.4. Le report à nouveau

Le report à nouveau a deux fonctions : l'imputation des déficits et l'imputation d'un reliquat de bénéfice.

2.1.4.1. Imputation des déficits

Lorsqu'une entreprise dégage un résultat négatif, elle ne peut ni le distribuer ni le mettre en réserves. Par conséquent, elle l'impute au poste de report à nouveau.

L'année suivante, si l'entreprise dégage un bénéfice, elle doit en priorité « éponger » son report à nouveau négatif, avant d'être susceptible de distribuer à nouveau.

Si, en revanche, elle enregistre encore un déficit, il viendra se cumuler avec l'ancien report à nouveau.

Si le montant du déficit génère des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, les actionnaires ou associés doivent être consultés sur l'éventualité de dissoudre la société.

2.1.4.2. Imputation d'un reliquat de bénéfice

La part du bénéfice qui n'est ni distribuée, ni mise en réserves est imputée au compte de report à nouveau.

Le sort de ce report à nouveau sera débattu l'année suivante, entre les actionnaires ou associés, en assemblée générale ordinaire.

2.1.5. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est la différence entre les produits et les charges de l'exercice.

Il est calculé dans le compte de résultat (voir chapitre 4).

Si les produits excèdent les charges, on parle de *bénéfices* ; sinon, on parle de *pertes* ou de *déficit*.

❱ Dans certains bilans, le poste de résultat n'apparaît pas, cela signifie que l'on est en présence d'un bilan après affectation du résultat, c'est-à-dire que le résultat a été affecté pour partie en réserves, en dividendes ou en report à nouveau, suite à la décision de l'AGO.